

Concours des pratiques agroécologiques dans le Gers : ouverture des candidatures



Concours des pratiques agroécologiques dans le Gers : ouverture des candidatures

Le Concours des pratiques agroécologiques Prairies et Parcours revient en 2026, les candidatures sont ouvertes !

La 10ème édition de ce Concours est lancée. Cette année, le territoire du concours est celui des **bassins versants des rivières Baïse, Osse et Auzoue** et mettra à l'honneur **leurs prairies humides et/ou inondables**.

Le Concours bénéficie des financements de la CATZH pour l'animation et du soutien de partenaires de l'opération.

Comment y participer ?

Il faut être exploitant agricole et avoir au **minimum 5 UGB** sur l'exploitation. Pour l'année 2026, le territoire ciblé est celui des rivières Baïse, Osse et Auzoue (voir carte).

Les prairies doivent être intégrées dans le système d'exploitation. Les parcelles peuvent être soit fauchées, soit pâturées ou les deux.

Point d'attention : les parcelles ne devront pas être fauchées ou pâturées avant le passage du jury au mois de mai.

Les critères du jury :

Pour apprécier les qualités de chaque parcelle, les jurés s'appuient sur des indicateurs de végétation, et note différentes propriétés agroécologiques : fonctionnalité agricole et écologique, productivité et saisonnalité, valeur alimentaire, souplesse d'exploitation, renouvellement de la diversité végétale, valeurs paysagère et patrimoniale. Ils notent également la capacité de l'usage agricole à valoriser et renouveler ces propriétés.

Le Concours des pratiques agroécologiques dans le Gers :

Depuis 2014, ce sont 66 éleveurs et éleveuses qui ont participé au Concours organisé localement par l'ADASEA du Gers. Au niveau national, 6 lauréats gersois ont remporté le prix d'excellence agroécologique au Salon de l'Agriculture à Paris, dont 2 premiers prix.

Renseignements complémentaires et inscriptions : ADASEA du Gers, Maison de l'Agriculture, 3 chemin de la Caillaouère CS 70 161, 32003 AUCH Cedex au 05.62.61.79.50